

# Mobilité, enjeux environnementaux

## ACCORD DE PARIS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dévoilé en 2015 lors de la conférence sur le climat (COP 21), l'accord dit « de Paris » a pour objectif de maintenir le réchauffement climatique largement en dessous de 2 °C par rapport aux années 1880 (avant la révolution industrielle).

Tous les pays industrialisés ne le respectent pas. Réussir la transition environnementale est incompatible avec les exigences et contraintes du libéralisme économique.

Quant à la France, son bilan est contrasté. L'énergie consommée provient principalement des énergies fossiles (pétrole et gaz).

Les résultats annoncés par le ministère de la Transition écologique le 22 janvier se sont révélés franchement alarmants : les émissions de gaz à effet de serre ont progressé en 2016 et en 2017, notamment à cause des transports (merci les cars Macron!), après des années de baisse quasi continue.

## DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI TOURNENT LE DOS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En faisant de l'incitation fiscale l'alpha et l'oméga de sa politique économique, le gouvernement se fracasse sur une réalité plus complexe. Les conséquences de la hausse du carburant seront désastreuses, y compris pour les politiques environnementales.

Son idée est « simple » : il surtaxe le carburant et subventionne les voitures électriques pour inciter les utilisateurs à délaisser les moteurs à essence et à se tourner vers les moteurs électriques.

C'est seulement oublier qu'une grande partie des automobilistes n'ont pas de modes alternatifs, notamment dans les zones rurales dans lesquelles, depuis des décennies, on ne cesse de réduire

l'offre de transport collectif, notamment ferroviaire. Comme les infrastructures liées à la voiture électrique sont, dans ces régions, également inexistantes, les habitants qui doivent se déplacer pour tout – y compris pour recourir à des services publics de plus en plus distants – n'ont pas réellement d'alternative.

Croit-on alors que les ménages (notamment les plus modestes) et les ruraux vont investir dans un coûteux véhicule électrique sous prétexte qu'il existe des primes à l'achat ? Leur quotidien est bien plutôt de savoir comment payer les réparations de leurs véhicules d'occasion, lorsque l'on sait que la moyenne d'âge du parc automobile dépasse les dix ans.

Il n'y a pas de politique environnementale sérieuse sans plan d'investissement public massif. Public, parce que c'est la seule réponse viable, par exemple à l'installation de bornes de recharge dans les campagnes françaises, à l'entretien et à la remise en service de lignes ferroviaires, ou encore au développement de bus propres, et, bien sûr, au maintien des services publics de proximité indispensable pour réduire les déplacements. Mais c'est aussi une question d'intérêt collectif qui s'inscrit à contre-courant de la réduction des dépenses publiques.

Réformes de la carte hospitalière, réforme de la SNCF, réforme de l'administration publique... Aux regards des considérations écologiques, la copie gouvernementale est à déchirer à réécrire.

## DES SOLUTIONS EXISTENT :

La prise en compte de l'environnement, ce n'est pas « verdir » l'économie, pour toujours plus d'argent dans les poches des actionnaires.

### La CGT propose notamment :

- d'engager une véritable politique d'investissement ciblée notamment sur les enjeux environnementaux, avec un développement de filières et d'emploi, assurant le devenir des générations futures ;
- de décréter un plan « 25 % de transport par chemin de fer » : 25 % pour les marchandises, les voyageurs sur longue distance, pour les trajets courts ;
- d'affecter l'intégralité de la TICPE aux infrastructures de transport (routier, ferroviaire, portuaire, fluvial) ;
- de renationaliser la « rente » sur laquelle sont assises les sociétés d'autoroutes ;
- de rendre accessibles les transports publics pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire ;
- de maintenir et de développer le maillage de services publics, en prenant en compte les territoires ruraux ;
- de relocaliser la production de biens et services pour répondre aux exigences d'une véritable économie circulaire.

## Emission de gaz à effet de serre par secteur en France

EN MILLIONS DE TONNES ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>

